

#Jeunesse

#Mobilité

Update on 08 April
2024

Transports scolaires ULIS - SEGPA 2024 - 2025

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, Saint-Brieuc Armor Agglomération assure le transport des élèves domiciliés et scolarisés sur une des 32 communes de l'agglomération, y compris les élèves scolarisés en Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire (ULIS école – collège – lycée) ou Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA).

